

COUVERTURE



#enveloppedubâtiment

#toiture

#zinguerie



Le couvreur ou la coureuse réalise l'enveloppe d'une construction pour la protéger des intempéries. Son champ d'action est vaste et s'étend des bâtiments traditionnels aux constructions contemporaines. Partenaire actif(ve) du développement durable, il (elle) peut être amené(e) à réaliser l'isolation, l'installation de capteurs solaires, les toits et les bardages de tous types. Les caractéristiques géographiques culturelles et climatiques des chantiers influent sur le choix des matériaux à utiliser (tuile, ardoise, métal, bois...).

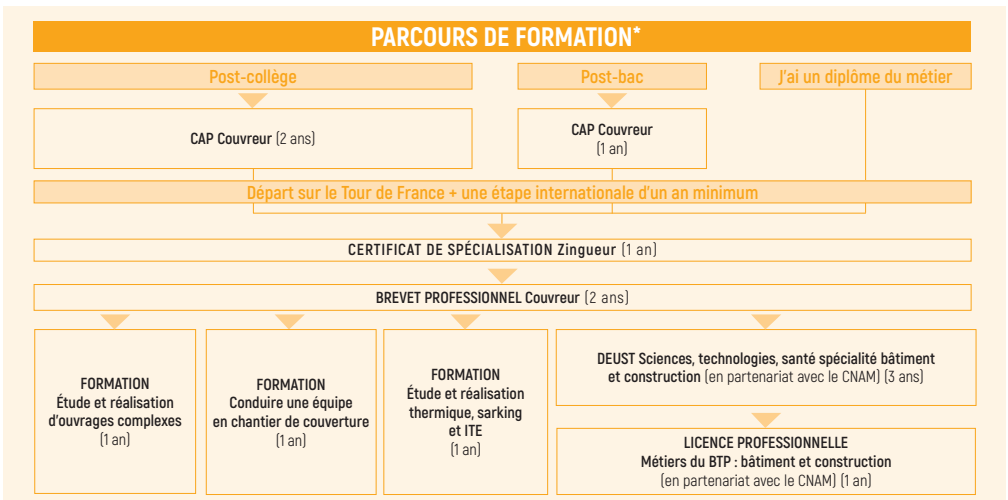
Les qualités requises sont l'agilité, l'organisation et l'aptitude au travail en équipe.

DÉBOUCHÉS

Ouvrier(ère) qualifié(e) - Chef(fe) de chantier -
Mètreur(euse) bureau d'études - Conducteur(rice)
de travaux - Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 747 € en début de carrière
et à partir de 2 500 € pour un(e) chef(fe) d'équipe.



INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.